

„ trouvant que la Médiation offerte ne rendoit qu'à
 „ appuyer les intérêts de la Maison d'Autriche &
 „ des Sujets des Pays Bas, le Roi de la Grande-
 „ Bretagne se conformant à l'intention des Etats
 „ Généraux, déjà découverte dès le commencement
 „ du Congrès, déclaroit de nouveau que pour
 „ ajuster les demandes, prétentions & changemens,
 „ & pour regler le Tarif à établir, il se rapportoit
 „ aux ordres donnés à ses Commissaires, tous con-
 „ formes à la teneur du Traité de Barriere de l'an
 „ 1715. & qu'il ne doutoit point que sans autre
 „ Médiation, la Cour de Vienne ne s'y confor-
 „ mât &c.

On apprend cependant d'Anvers que les Commis-
 saires de l'Empereur ont reçu ordre de passer à
 ceux d'Angleterre & d'Hollande quelques Articles
 d'une legere consequence qui jusques là leur avoient
 été refusés.

IV. Mr. Horace Walpole qui a été de toutes
 les Conférences que les Ministres de la République
 ont tenues tant sur le Congrès d'Anvers, que sur
 les autres affaires qui intriquent l'Etat, est retourné
 à Londres pour y rester, sa présence n'étant plus
 jugée nécessaire à la Haye. Quelque-tems avant
 son départ, il étoit allé jusqu'à Anvers preparer la
 Princesse d'Orange qu'on dit enceinte, à recevoir
 la nouvelle de la mort de la Reine d'Angleterre,
 qui étoit alors fort malade.

Cette mort dont M^r. Horace Walpole commence
 déjà à se ressentir, a été annoncée aux Etats Gé-
 néraux par le Roi d'Angleterre qui leur a écrit à
 ce sujet une Lettre assez ample, & L. H. P. ont
 répondu à S. M. Britannique par une Lettre de
 condoléance. Elles ont aussi écrit une Lettre de
 felicitation à la Czarine sur la levée du Siège
 d'Oczakow